



**SYNDICAT DÉPARTEMENTAL CGT
DES PERSONNELS ACTIFS ET RETRAITÉS
DU DÉPARTEMENT DU VAUCLUSE**

Avignon, le 18 août 2022

**Madame La Présidente du Département du Vaucluse
Hôtel du Département
Rue Viala
CS 60516
84909 Avignon cedex 9**

Objet : préavis de grève reconductible de 0 à 24 heures du 1^{er} septembre 2022 au 30 septembre 2022 inclus pour l'ensemble des personnels de la collectivité.

Madame la Présidente,

Nous subissons depuis trop longtemps une cure d'austérité s'inscrivant dans la continuité des diverses réformes ultralibérales menées ces dernières années (modernisation de l'action publique, réforme territoriale, etc.) qui révèlent une volonté de casser le service public, avec des conséquences catastrophiques pour les usagers et les usagères ainsi que pour les travailleurs et les travailleuses des collectivités territoriales. Nous le constatons chaque jour au Département du Vaucluse. Pour autant les besoins sociaux de la population n'ont jamais été aussi importants : allongement de la durée de vie, augmentation du nombre des travailleurs et travailleuses privés d'emplois et précarisés, handicaps et maladies professionnelles liés à la dégradation continue des conditions de travail dans tous les secteurs de l'économie. Malgré tout, Présidente et élu(e)s du Département, contrairement à leur discours de façade, semblent très bien s'accommoder de ces politiques d'austérité et accompagnent volontiers leur mise en œuvre. On voit bien que loin de défendre l'action quotidienne des agents au service de la population, la priorité est de défendre l'austérité ayant pour conséquence des reculs sociaux en tout genre. On nous fait croire qu'il n'y a pas le choix et que l'ensemble des mesures pourraient avoir un quelconque effet sur le redressement de leur budget. Ce qui est totalement faux. À l'inverse cela n'aura comme conséquence que d'accroître la précarité et la pauvreté en renforçant les différences déjà importantes entre les Départements. Le Département n'est pas une entreprise ! Découlant directement de l'idéologie ultralibérale désormais à l'œuvre partout, on voit de plus en plus se développer dans nos collectivités de multiples pratiques régressives en vogue dans le secteur privé : l'évaluation, le reporting, l'obsession des objectifs individuels, etc., qui prennent désormais une place très importante dans notre activité quotidienne au nom d'une soit disant nécessaire maîtrise des dépenses dans un contexte de baisse des moyens. Cela se fait au détriment de l'exercice de nos cœurs de métier et par là-même de la qualité du service rendu.

Le service public, c'est répondre à des besoins sociaux y compris pour les usagers les plus modestes. En quelque sorte, c'est contribuer à redistribuer les richesses pour aller vers une société plus juste. Contrairement au discours policé et aseptisé des nouveaux « managers », ces pratiques instaurent surtout une suspicion vis-à-vis de la qualité de notre travail. Pour appliquer l'austérité dans notre collectivité et faire passer les mesures régressives, des méthodes inquiétantes sont employées : surcharge de travail, glissements des tâches, injonctions paradoxales, placardisations, chantages à l'emploi auprès des agents contractuels, promotions purement et simplement bloquées, départs en formation refusés, disqualification. Bref des pratiques qui n'ont absolument rien à envier à la brutalité des pires patrons du secteur privé. Les conséquences : dépressions, stress, burn-out et autres maladies professionnelles explosent.

Alors que les discussions parlementaires ont lieu sur la loi pouvoir d'achat, nous nous apercevons que des choses sont déjà bloquées pour les fonctionnaires, comme par exemple la revalorisation de la valeur du point d'indice. Alors que la loi pouvoir d'achat est annoncée, un décret paraît le 7 juillet dernier pour bloquer cette

augmentation à 3,5%, soit la moitié du taux d'inflation envisagé pour l'année 2022. Voilà tout ce que peuvent espérer les fonctionnaires. La CGT demande de l'Etat pour les collectivités, la compensation des augmentations du point d'indice et la revalorisation de la dotation générale de fonctionnement de l'ensemble des collectivités. Lors des discussions sur les textes PPCR, auxquels la CGT s'est opposée, il a été dit que cette réforme éviterait les tassements de grilles. L'opération est ratée. Pour la revalorisation de la catégorie C, ces mesurées ne compensent pas les 15% de perte de salaire depuis 2010 du fait du blocage du point d'indice. Aussi, la CGT réitère ses demandes : Une augmentation d'au moins 10 % de la valeur du point d'indice avec un effet rétroactif au 1er janvier 2022. Une indexation de l'évolution de la valeur du point sur l'évolution de l'inflation. La confirmation des engagements quant à l'effectivité de l'extension du Complément de traitement indiciaire, et non sous forme de prime aléatoire, mais sous forme de point d'indice comme dans la FPH.

Les agents publics sont en colère. Beaucoup de mobilisations ont lieu actuellement dans beaucoup de collectivités et établissements. À juste titre, elles et ils demandent une revalorisation significative de leurs traitements et de leurs salaires. La CGT du Département du Vaucluse appelle à rejoindre l'action du 22 septembre avec les personnels de la santé. Nous travaillons par ailleurs, dans l'unité la plus large possible, à une mobilisation le 29 septembre de l'ensemble du monde du travail pour obtenir la satisfaction de leurs légitimes revendications.

Au niveau local, tous les secteurs d'activité sont impactés au Département du Vaucluse. Le secteur social et médico-social est méprisé et les agents toujours les oubliés du SÉGUR ! Malgré plusieurs actions en grève, des lettres ouvertes, une pétition signée par 440 agents. Silence on tourne ! Aucune prise de position de la Présidente concernant la prime de revalorisation: à quand son application au Conseil départemental du Vaucluse ? La Présidente a d'autres priorités et préfère ne rien voir et ne rien entendre. Pendant ce temps la précarité, la misère et la souffrance avancent. Les conditions de travail se dégradent, les agents déjà en perte de sens sont aujourd'hui broyés par l'austérité en marche. Dans le Vaucluse rien n'a avancé, aucune position claire n'a été prise par la Présidente. Dans un contexte national d'inflation historique ... face à la crise de recrutement dans la fonction publique, cette prime facultative est politiquement obligatoire. La Présidente doit sortir du silence et passer à l'action. Dans l'attente de vraies mesures gouvernementales de revalorisation salariale, la CGT du Département du Vaucluse avec les agents, nous exigeons que la Présidente présente à l'assemblée délibérante la Prime SEGUR et que les élus votent en urgence son attribution. Ils doivent assumer leur responsabilité, ils ont le choix d'envoyer un signal fort aux agents en instituant cette prime à tous les agents des filières sociales et médico-sociales. Les élus ont le choix d'étendre cette prime à l'ensemble des travailleurs du médico-social sans que les services ne pourraient pas fonctionner.

La CGT appelle l'ensemble des agents du médico-social à exprimer leur colère face au mépris du Gouvernement et de la Présidente et à se mobiliser en grève et dans l'action. En rejoignant l'action nationale interprofessionnelle du 29 septembre pour l'augmentation des salaires et les actions spécifiques qui seront organisées localement. La CGT du département du Vaucluse, prend une fois de plus ses responsabilités en déposant un préavis de grève de 0 h à 24 h pour les journées suivantes : 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15, 16, 17, 18, 19, 20, 21, 22, 23, 24, 25, 26, 27, 28, 29, 30 septembre pour l'ensemble des agents.

Notre syndicat se tient à disposition pour être reçu dans le cadre de ce préavis, afin de porter les revendications des personnels.

Nous vous prions de croire, Madame la Présidente, à l'assurance de notre meilleure considération.

VERGES Laurent
Secrétaire général

